

SAINT-SERNIN INFOS - N° 42 - 9102
DECEMBRE 2016



SOMMAIRE

Editorial	1
Commissions communales	2
Conseil Municipal des enfants.....	7
Ecole	9
Le théâtre à Saint-Sernin	12
C.C.A.S.	13
Bibliothèque	19
Vie associative.....	22
Etat-Civil	46
Au quotidien.....	47
Informations diverses.....	48
Appel au civisme	50

***Un grand merci à nos annonceurs
et à leur confiance.***

***Ils ont contribué à l'édition
et à la diffusion de ce bulletin.***





EDITORIAL

Chers habitants de Saint-Sernin,

Avec le mois de décembre, cette année 2016 va s'achever et nous voulons regarder d'abord la lumière de Noël qui rayonne en ravivant dans nos cœurs et pour nos vies familiales, un désir de fête et de bonheur ; avec tous les élus du Conseil Municipal, je veux vous souhaiter des moments heureux partagés avec ceux qui vous sont chers.

Dans la commune, l'action municipale est toujours soutenue ; après le Centre Culturel inauguré au début du mois de juillet, vous pouvez suivre la maison médicale dans la dernière étape de sa construction. La commune de Saint-Sernin sera maintenant dotée de l'ensemble des équipements nécessaires pour répondre à vos attentes sportives, commerciales, culturelles, administratives et médicales.

Avec le Conseil Municipal des Enfants, nous voulons poursuivre notre engagement pour l'éducation citoyenne et transmettre aux jeunes générations les valeurs républicaines de liberté, de justice et de fraternité ; la participation des enfants élus à tous les moments de la vie municipale contribue à préparer un meilleur avenir.

Vous savez aussi que nous serons à partir du 1^{er} janvier 2017, membres de la nouvelle Communauté de Communes, née de la fusion de la Communauté de Communes du Vinobre et de la Communauté de Communes Aubenas Vals – ce sera la Communauté de Communes du « Bassin d'Aubenas » ; nous apporterons notre entière contribution pour une vie sur notre territoire favorable à tous.

Avec tous les élus, je vous invite à vous rassembler pour la présentation des vœux, le :

***Vendredi 13 janvier 2017 à 18 h 30
à l'Espace « Michel Poudevigne ».***

A vous tous, je souhaite de très heureuses fêtes de fin d'année et une très bonne année 2017.

Le Maire, Max CHAZE

Bâtiments communaux

LES TRAVAUX RÉALISÉS ET LES TRAVAUX EN COURS

A l'Espace « Michel POUDEVIGNE », l'éclairage intérieur a été changé ; la mise en service des lampes à LED est plus rapide, la salle plus lumineuse, le coût de fonctionnement plus économique. L'aménagement de l'ancienne salle polyvalente est en cours : des box de stockage seront mis à la disposition des associations pour leur matériel. L'ancienne salle du réfectoire sera aménagée en salle de réunion.

Pour le Centre Culturel :

Pour les spectacles déjà organisés, les très bonnes conditions de confort et d'acoustique se trouvent confirmées. L'étude et l'élaboration des modalités de mise à disposition sont en cours.

Les projets :

- l'extension du columbarium ;
- la réfection du revêtement des courts de tennis ;
- la création d'un plateau multisports ;
- la création d'un parking à l'ancien hangar Ressayre situé rue des Droits-de-l'Homme ;
- la sécurisation des bâtiments de l'école en lien avec la menace terroriste ;
- box et/ou compartiments de stockages ;
- la construction de la maison médicale est en voie d'achèvement ; les services seront disponibles vers la fin du 1^{er} trimestre 2017.

Pour l'entretien et l'aménagement des bâtiments existants comme pour la création de nouveaux espaces, les élus de la commission veulent toujours assurer les conditions de vie les meilleures à tous les habitants.

Luc DURAND

Constructions Métalliques du Vivarais
C.M.V. • Serrurerie • Charpente métallique
• Menuiseries aluminium
• Volets roulants • Portails

110 Chemin de Saint-Pierre - 07200 AUBENAS
Tél. 04 75 35 14 05 - Fax 04 75 93 84 71
courriel : ecmvivarais@wanadoo.fr

Voirie

Les travaux réalisés sur les voiries communales et départementales pour l'année 2016 s'élèvent à plus de 92 000 € TTC.

Les plus importants sont : le plateau traversant route de Lachapelle, les trottoirs entrée nord, la réfection de chaussée (chemin du Grazel, chemin des Mazes et chemin de la Frémigère).

Pour le bon écoulement des eaux pluviales, on procède au curage de fossés et à leur bétonnage.

La zone de covoiturage du « Vinobre » a été créée sous les commerces, en face du cimetière, sa signalétique sera prochainement installée.

La commission remercie les employés communaux qui interviennent et participent à l'entretien des voiries.



Entrée nord de la commune

Les emplacements des dépôts de verres et de papiers ne sont pas un dépotoir d'objets de toutes sortes. Chacun est appelé à protéger et à respecter l'environnement.



Plateau traversant route de Lachapelle

Bonne Année à tous
Claude IMBERT

Urbanisme

Période du 1^{er} juin 2016 au 30 novembre 2016 :

- Demandes de Certificats d'Urbanisme : 13
- Demandes de permis de construire : 16
- Déclarations préalables : 14
- Demandes de permis d'aménager : 1

Claude IMBERT

S.I.A.E.

**SAINT-ETIENNE-
DE-FONTBELLON
ET SAINT-SERNIN :**
**les deux chantiers
d'assainissement collectif
sont terminés.**



A Saint-Sernin, les travaux des quartiers Les Mazes, Boudeyre, Les Fraysses, Les Gras et La Frémigère sont terminés et réceptionnés. Ce chantier permet de raccorder 75 foyers à l'assainissement collectif. Les demandes de raccordement doivent nous parvenir dans un délai maximum de deux ans.

A la fin de ce chantier, nous pouvons constater que 96% des habitations de Saint-Sernin sont raccordées ou raccordables à l'assainissement collectif.

A Saint-Etienne-de-Fontbellon le chantier route des Champs, chemin de la Ribeyrasse confiés à l'entreprise Leyris de Payzac s'est achevé en septembre. Ainsi les travaux de voirie pour la route de la Ribeyrasse peuvent se dérouler et être terminés pour le 15 décembre.

Le Syndicat a décidé de remplacer les compteurs d'eau par des compteurs de télérelèves ; 1 350 compteurs ont été posés depuis l'été 2015, le reste sera placé avant le 31 mars 2017. Ces nouveaux compteurs seront relevés à distance deux fois par an : un relevé fin septembre et un relevé fin mars.

Benoît DEVOS

Bourdary : réhabilitation et extension de la station d'épuration

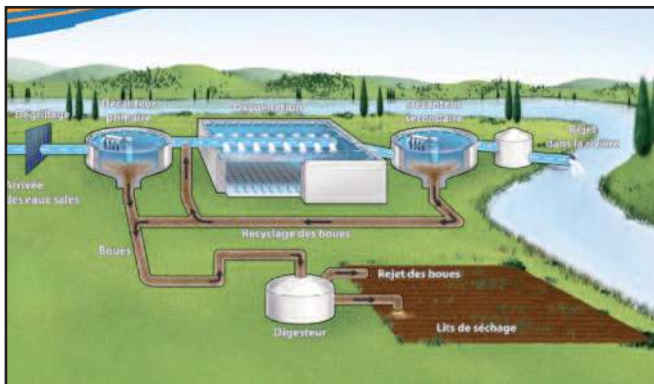
Le syndicat mixte du Bourdary et la ville d'Aubenas se sont groupés pour mener à bien le projet de réhabilitation et d'extension de la station d'épuration et du transfert des effluents de la station de Tartary vers la nouvelle station du Bourdary.

Le conseil syndical s'est déjà prononcé sur le choix de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (société Merlin). Le choix du maître d'œuvre a été désigné en commission d'appel d'offres le 28 avril 2016. La prestation intellectuelle a été confiée au groupement NALDEO/IRH Ingénieurs conseil.

Le schéma directeur se décompose en 4 phases. Les deux premières phases sont entérinées (synthèse de la situation actuelle et lutte contre les apports d'eaux parasites).

La phase 3 qui doit permettre de modéliser le réseau de transfert et son dimensionnement a été présentée en réunion de travail le 17 novembre en mairie de Saint-Etienne-de-Fontbellon.

Le fonctionnement d'une station d'épuration



Après discussion avec l'ensemble des élus sur la situation future la phase 4 pourra s'engager avec le programme de travaux.

Benoît DEVOS

Commission Réseaux numériques Site Internet

Pour rappel, le site internet est accessible ;
pour ceux qui ne l'ont pas encore visité
les adresses sont :

« saint-sernin.fr » ou « [saint-sernin 07](http://saint-sernin.07) »,
et il y a toujours la première adresse
« <http://saint-sernin.fr> ».



En plus des rubriques habituelles, agenda, informations et autres, vous pouvez prendre connaissance des comptes rendus des conseils municipaux.

Un ordinateur est disponible à la bibliothèque municipale avec l'accès à internet pour tous.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Jacques SARTRE

An advertisement for Belle & Bio Institut St Sernin. On the left is a logo with the text 'Belle & Bio' in a cursive font and 'INSTITUT ST SERMIN' in a smaller, sans-serif font below it. On the right is a list of services: 'SOINS VISAGE & CORPS', 'ÉPILATION', 'BEAUTÉ MAINS & PIEDS', 'EXTENSION DE CILS', and 'VERNIS PERMANENT'. Below the list is the text 'maquillage & cosmétiques bio'. At the bottom right is the address '19 chemin de l'Ardeche 07200 Saint Sernin' and two phone numbers: '04 75 35 27 21' and '06 28 72 88 88'. The entire advertisement is enclosed in a pink border.

Le Conseil Municipal des Enfants

Les enfants du Conseil Municipal des Enfants ont lu, accompagnés par Christian Therme, le livre *Noir Grand*, écrit par Sébastien Joanniez ; ils ont rencontré l'écrivain et fait avec lui, un atelier d'écriture. Les enfants ont présenté leurs textes au rassemblement organisé dans le temps périscolaire le vendredi 4 novembre 2016. Le lecture et l'écriture invitent les enfants au rêve de la fraternité.

Ce rassemblement a réuni des enfants – dans le temps périscolaire – de l'école maternelle et primaire qui ont rencontré l'écrivain en présence des enseignants (volontaires), des parents, des agents, des élus, des membres de la bibliothèque. Cette rencontre a permis de partager avec les enfants l'éveil à l'écriture et à l'expression accompagnée par l'écrivain Sébastien Joanniez, dans cet imaginaire qui ouvre à tous la voie de la liberté.

Les enfants ont découvert l'exposition *Support Papier* au château de Vogüé avec Christian Therme et Francine Dessus ; avec les parents présents, les enfants sont entrés dans cet imaginaire où la nature et les oiseaux invitent à la découverte du monde et de la vie.

La Commémoration du 11 Novembre

Le Maire et les élus de Saint-Sernin ont invité les participants nombreux à se souvenir des atrocités de la 1^{ère} guerre mondiale pour transmettre à nos

enfants l'amour de la Paix ; les enfants élus du Conseil Municipal des Enfants ont apporté leur contribution à la célébration des valeurs de Paix et de Fraternité.



Commémoration du 11 Novembre

Les projets

La visite du musée de la Résistance au Teil avec l'accompagnement pour la préparation d'Alain Martinot autour de l'exposition « Art et Résistance ».

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Prénoms : LOUNA / ANDREA / AXEL / LEO / LOUKAS / LUCAS / NATHAN / TANGUY.

VOIRIE / SECURITE

- *Les réalisations* : – plateau traversant et trottoirs route de Lachapelle,
– trottoir après la passerelle entrée nord.
- *Les projets à réaliser* : – miroir au croisement du chemin de Vinobre et l'école : urgent,
– passage piéton à la hauteur de l'ancienne voie ferrée.

ENVIRONNEMENT / SPORT

- *Les réalisations* : – entretien du terrain de foot.
- *Les projets à réaliser* : – création d'un terrain jeux multi-sports à l'ancienne salle polyvalente,
– améliorer, aménager le square des Blaches et la sécurité.

CULTURE

- *Les réalisations* : – la rencontre du photographe Simon Bugnon,
– rencontre de l'écrivain Sébastien Joanniez, on a lu « Noir Grand », rassemblement des enfants au Centre Culturel,
– visite au Château de Vogüé à l'expo « support papier » avec Christian Therme.
- Nous avons participé, lu des textes à la Commémoration du 11 Novembre, nous avons chanté la Marseillaise et l'hymne européen.
- Atelier philo ouvert à tous les enfants de la commune.
- *Les projets à réaliser* :
– le 5 avril 2017, nous irons au Musée de la Résistance au Teil.



Les activités péri-scolaires en images

Les activités manuelles



L'activité informatique



La danse orientale



La lecture en maternelle



Le yoga



Le chant



Le sport



La lecture des grands



Dans la diversité des activités proposées, les enfants découvrent la joie d'apprendre et d'être ensemble.

L'atelier philo

POUR LES ADULTES ET POUR LES ENFANTS

L'atelier philo des adultes a lieu une ou deux fois par mois avec des participants nombreux. A partir du mois de janvier, le thème sera la Démocratie, démocratie représentative et démocratie participative.

Cet atelier, lieu de réflexion et d'échange est ouvert à tous.



L'atelier philo pour les enfants vient de commencer ; il est proposé aux enfants du Conseil Municipal des Enfants et avec l'accord de l'enseignant, Stéphane Dumoutier, il est ouvert aux enfants de CM1 et CM2 ; il est aussi ouvert aux enfants de la commune de 10 à 13 ans pour un éveil au questionnement et à la réflexion.



**CAPAROL
CENTER**



CAPAROL CENTER

IDEAL PEINTURE SAINT SERNIN

Peinture Revêtement Outillage Décoration

FIXE : 04.75.89.12.77

FAX : 04.75.35.90.49

Email : aubenas@idealpeinture.fr

Horaires : du lundi au vendredi 8h à 12h et de 13h30 à 18h

Le théâtre à St-Sernin

Dans le cadre des « Petites Envolées », le vendredi 18 novembre 2016, le théâtre de Privas s'est envolé à Saint-Sernin pour présenter à un public très nombreux, la pièce « Les oisives », créée et écrite par Yannick Jaulin et les comédiennes Angélique Clairand et Valérie Puech ; cette pièce ouvre cette interrogation sur l'oisiveté et le loisir inséparable de l'interrogation sur le travail et ses limites, sur la vérité de nos existences... le théâtre est bien cette invitation à rechercher la « vraie vie ».

Le théâtre de Privas venu à Saint-Sernin a permis cette rencontre heureuse des citoyens qui veulent aussi mieux comprendre le sens de leur vie.



Avec les comédiennes

Avec le directeur
du Théâtre de Privas,
Dominique LARDENOIS

Le 19 novembre 2016, Gilles Droulez a présenté le récital « Léo Ferré » ; en chantant les poètes, c'est tout l'univers du chanteur – amour, tendresse et révolte que les nombreux participants ont retrouvé et apprécié.

Pour les projets au Centre Culturel :

- le 5 février 2017, la chorale « La Rose et le Roseau » de Rosières donnera un concert à 17 h,
- les 1^{er} et 2 avril 2017, la compagnie « Tous en scène » de l'Hérault donnera en représentation « Rideau » de Jacky Quignon et « Couple en danger » d'Eric Assous.

Projet Musique et Poésie :

Elodie Howson, pianiste et professeur de musique propose, accompagnée par la violoncelliste, l'organisation d'un concert musique et poésie. Concert avec la mise en musique du conte de Babar, avec Claudine Massot, récitante ; ce concert sera donné à l'école dans le cadre de son intervention pédagogique. Proposition du concert musique et poésie pour tout public, le soir (date à fixer) avec Christian Therme, récitant.

La commission « Culture » étudie le programme de spectacles et de conférences pour l'année 2017.

C.C.A.S.

Le Dimanche 15 janvier 2017 aura lieu à l'Espace Michel Poudevigne, le traditionnel repas avec nos aînés.

Le Maire, les élus et les membres du CCAS recevront les personnes de 70 ans et plus, à un repas de l'Amitié, moment de rencontres et de convivialité qui nous est cher. Comme chaque année, les personnes (de moins de 70 ans) qui souhaitent s'associer à cette journée, peuvent s'inscrire auprès de la Mairie ; le prix de la participation est de 28 euros par personne (réponse à prévoir pour le vendredi 30 décembre). Les enfants du Conseil Municipal des Enfants nous rejoindront à 16 h pour partager le goûter.

Un colis sera réservé pour les personnes qui ne peuvent pas participer au repas.

Nicole LOYET

Opération brioches

L'opération « brioches » au profit de l'ADAPEI a eu lieu le week-end des 8 et 9 octobre 2016.

Vous avez été nombreux à participer à cette action, soyez-en chaleureusement remerciés.

Sur la commune de Saint-Sernin, nous avons vendu 96 brioches pour un montant de 590 euros. En 2015, en Ardèche, 154 664 euros ont été récoltés. Cette année, une partie des dons servira à la modernisation des installations et du matériel, permettant de réaliser les différentes pâtisseries, confiseries et confitures de l'ESAT de Lalevade, que certains d'entre vous connaissent au travers du colis de Noël de nos aînés.

Nicole LOYET

Concours communal des maisons fleuries

Nos photographes ont profité des belles journées de printemps et du début de l'été pour parcourir notre village à la recherche des meilleurs clichés afin d'immortaliser les plus belles devantures de maisons.

Cette année 2016, les dix lauréats sont :

- BERTRAND Marie-Louise
- BONNAUD Raymonde
- DOMINIEC Mauricette
- LIMA Marie-Rose
- MANENT Nicole
- LEBLANC- MUNOZ Alexandra
- PEDRO Fernando
- PLATEL Chantal
- THEOULE Jean
- ZAGAR Michèle



Félicitations à vous tous, photographes et lauréats, merci pour tout ce temps consacré à la découverte des plus beaux jardins ainsi qu'à vous tous qui embellissez vos maisons pour notre plus grand plaisir.

Nicole LOYET



Travaux Publics et Particuliers

Procédés innovants et écoresponsables :

- Enrobés basse température
- Enrobés à froid
- Graves émulsion
- Recyclage de matériaux

**12 route de Montélimar - BP 80105
07202 AUBENAS Cedex**

**Tel: 04 75 93 02 47
Fax: 04 75 93 45 85
Email: satp07@satp07.fr**

Commission Ecole/Cantine/Garderie

Le jeudi 1^{er} septembre 2016, 103 élèves ont effectué la rentrée scolaire : 38 élèves de maternelle, en CP CE : 43 élèves et CM : 22 élèves.



Comme nous le faisons depuis plusieurs années, des réunions régulières ont lieu avec le personnel communal en charge de la cantine, des délégués de parents, les représentants de Plein Sud Restauration (fournisseur des repas) et des élus en charge de la

commission, pour s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes de chacun et la qualité des repas proposés.

Nicole LOYET

Centre de loisirs itinérant

Le centre de loisirs itinérant mis en place depuis un an rencontre un franc succès. Ce centre de loisirs a été mis en place par la Communauté de Communes du Vinobre, en partenariat avec le centre de loisirs d'Aubenas, « Le Palabre », il fonctionne durant les vacances d'automne, d'hiver, de printemps et d'été.

Vacances d'automne 2016 à Mercuer, avec une moyenne de 20 à 25 enfants, les navettes mises en place (Saint-Etienne-de-Fontbellon et Lachapelle-sous-Aubenas), ont fait le plein.

Pour 2017 :

- Vacances d'hiver : Lachapelle-sous-Aubenas.
- Vacances de printemps : Vinezac.
- Vacances d'été : Saint-Etienne-de-Fontbellon.
- Vacances d'automne : Mercuer ou Saint-Sernin.

***Renseignements auprès de la Communauté de Communes :
04 75 94 61 12 ou du Palabre d'Aubenas : 04 75 35 28 73.***

L'association « Réseau Naissance et Parentalité » organise à l'occasion de la sortie du livre d'Hélène Goninet une conférence le 4 février 2017 au Centre Culturel de Saint-Sernin.

Entrée : – 5 € pour les adhérents
– 6 € pour les non-adhérents
– et 10 € pour les couples.

Contact : Sylvie GUILHOT-GAUTIER au 06 65 75 22 42

Dialogue élus / jeunes

Les élus de la commission Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes du Vinobre se sont engagés dans un projet de mise en place d'espace de dialogue élus / jeunes. Ce projet est coordonné par le Pays de l'Ardèche Méridionale, à l'échelle de trois intercommunalités (Pays des Vans en Cévennes, Beaume-Drobie et Communauté de Communes du Vinobre). Une première rencontre a eu lieu à Lachapelle-sous-Aubenas en novembre, d'autres rencontres sont programmées dans les mois qui viennent.

Ce projet vise à permettre aux jeunes de s'exprimer et de dialoguer avec les élus pour envisager ensemble des projets pour le territoire. Les élus souhaitent poursuivre ce travail avec les jeunes en 2017.

Nicole LOYET



Projet Accueil de Loisirs Sans Hébergement A.L.S.H. et A.D.A.P.E.I.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en place d'une « plateforme d'aide aux aidants » à l'échelle départementale, démarche soutenue par l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.). En 2017, l'A.L.S.H. du Vinobre et l'A.D.A.P.E.I. mettront en place une action d'accueil spécifique d'enfants en situation de handicap (autisme) pendant les vacances scolaires. Ce projet est destiné à proposer l'ouverture de places aux enfants atteints d'autisme et de déficience mentale au sein de l'A.L.S.H. du Vinobre.

Pour plus d'information, contacter l'A.D.A.P.E.I. au 04 75 69 11 92

Nicole LOYET

Commission Animation et gestion de la Bibliothèque Municipale

La première année dans nos nouveaux locaux se termine par un bilan positif, le nombre de nos adhérents a pratiquement doublé (petit rappel, la bibliothèque est ouverte à tout le monde, résidents ou non sur la commune).

Grâce à la subvention municipale et à notre participation à la brocante du village nous avons acquis des ouvrages récents : prix littéraires, livres régionaux, policiers, large vision (gros caractères), albums et documentaires pour les enfants, BD et romans juniors...

Pour les nouveaux inscrits :

La Bibliothèque Départementale de l'Ardèche propose un service de presse en ligne sur son site Internet. Cette offre comprend plus de 800 titres de magazines couvrant tous les domaines. Ces magazines sont lisibles sur un

ordinateur, une tablette ou un smartphone. Ce service vous est proposé dans le cadre du Plan Départemental de lecture publique mis en œuvre par la Bibliothèque Départementale.

Un service de prêts de livres numériques est aussi à votre disposition sur le site.

Demandez votre inscription ! Une seule condition être à jour de votre cotisation.

Un ordinateur avec accès internet est disponible à la Bibliothèque.

*Merci à toute l'équipe.
Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.*

Christiane ALEYSSON

Recensement de la population



David BLACHER



Anthony CHAZE



Karine DUNY

A quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet **d'ajuster l'action publique** aux besoins des populations : décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les **programmes de rénovation** des quartiers, déterminer les **moyens de transport** à développer...

Le recensement est organisé du 19 janvier au 18 février 2017. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

Pour ce recensement, trois agents recenseurs sont recrutés : David BLACHER, Anthony CHAZE, Karine DUNY.

Bibliothèque Municipale

Les horaires

Lundi de 16 h 30 à 17 h 30.

Mardi de 9 h 30 à 10 h 30.

Jeudi de 16 h 45 à 17 h 45.

Vendredi de 15 h 30 à 18 h 30.

Samedi de 10 h à 12 h.

Vacances scolaires

Mardi de 9 h 30 à 11 h 30.

Vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.

Pour les scolaires : mercredi matin (de 9 h 30 à 11 h 30).

Plus d'1 an ! Voilà plus de 365 jours que la Bibliothèque et son équipe ont le plaisir de vous accueillir dans les locaux et de proposer de multiples activités ! Pendant les vacances de la Toussaint, des enfants de l'école de Saint-Sernin ont eu le plaisir de participer à un atelier de création de marionnettes-chaussettes, organisé par l'équipe de la Bibliothèque !

Sur deux séances, et sous la houlette de M^{me} Janie Ladet, l'intervenante, ils ont pu concevoir, animer et mettre en scène leur marionnette-chaussette ! La dernière séance fut l'occasion de les mettre en scène dans un petit spectacle pour leur plus grand plaisir, celui de leurs parents et de leur grands-parents !



Livres et Sieste / Livret -sieste

La Bibliothèque Municipale de Saint-Sernin a le plaisir de vous offrir un nouveau rendez-vous mensuel, **le jeudi, de 13 h à 13 h 45.**

Livres et sieste, c'est 45 minutes rien qu'à vous, à vous faire raconter des histoires... Des relax vous tendent les bras ; la pénombre appelle à la détente ; les textes sont choisis dans des répertoires connus ou des ouvrages à découvrir, l'ambiance est chaleureuse...



Lors de la première séance, le 10 novembre, plusieurs personnes ont savouré la poésie de Jean Ferrat... Une seconde séance a eu lieu le jeudi 8 décembre, à 13 h, afin de découvrir d'autres beaux textes. L'entrée est libre, sans inscription.

***Renseignements auprès
de Claudine au 06 63 55 49 57.***

Les bénévoles de la Bibliothèque Municipale de Saint-Sernin ont organisé samedi 26 novembre un Salon des Auteurs, avec des auteurs connus venus présenter leurs derniers ouvrages, Alice Lacour, Michel Lacombe, Edouard Paillès, Jean Tirelli et pour la première fois Jean-Paul Sassy, créateur de bandes dessinées Les Ardos. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale les visiteurs-lecteurs ont eu le plaisir de s'entretenir avec les auteurs et ont pu repartir avec de belles dédicaces...



Accompagnés de leurs enseignants, les enfants de l'école viennent à la bibliothèque le mercredi matin pour choisir un ouvrage. Les bénévoles proposent des animations variées (kamishibai, lectures, contes, lectures bilingues, lectures à deux voix...) pour partager leur plaisir du livre et de la lecture. Les plus grands repartent avec leur livre sous le bras. Pour les plus jeunes, les livres sont véhiculés par les bénévoles.

Le bibliobus est passé le 15 novembre et plus de 500 livres ont été échangés, il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! La navette continue de nous servir 6 fois par an pour nos réservations. Prochaine navette le 12 janvier 2017.

Nous avons reçu de nombreux livres en don, encore merci...

La cotisation reste inchangée à 9 euros par an et par famille, et toujours la gratuité pour les moins de 18 ans. Pour pouvoir profiter pleinement de 120 m² dédiés au monde du Livre et à la musique pour le plaisir de tous ! Nous vous attendons donc avec plaisir toujours plus nombreux !

*Pour l'équipe des bénévoles,
Christiane ALEYSSON et Christine DUMAS*

L'Art des choix en Granulats

S.A.

A. D. C. E. G.

• CARRIERE • TRAVAUX PUBLICS & PRIVES •
• DEMOLITIONS • TRANSPORTS • GOUDRONNAGE •

515, rue des Tavelles

Tél. Bureau 04 75 94 39 52

07170 LAVILLEDIEU

Portable 06 85 52 30 64

Fax 04 75 94 38 48

L'Histoire de quartier en quartier

Ceux que vous appelez amicalement « les historiens » et qui se veulent plus modestement des « passionnés » d'histoire, préparent une nouvelle intervention pour le printemps 2017. La date sera fixée ultérieurement.

Ils vous proposeront de remonter (le plus loin possible) dans l'histoire de certains quartiers (La Borie, La Rande, Touroulet, Les Sagniers, etc...) du village, et essaieront de rattacher chacun des quartiers évoqués à une personne emblématique du lieu, ou, à un événement insolite.



Recherche des Tuileries sur le cadastre napoléonien



Rencontres et échanges

Toutes personnes ayant des photos et documents anciens peuvent nous les prêter par l'intermédiaire de la Mairie. Nous en prendrons grand soin et les rendrons rapidement. Nous les remercions par avance au nom de tous.

Les « passionnés » d'histoire



Boulangerie - Pâtisserie
L'Épi Ardéchois

Venez découvrir nos bûches SPÉCIAL FÊTES

07200 SAINT-SERNIN Tél. 04 69 22 43 41
Fermé le lundi. Dimanche au samedi 6 h 30 / 13 h - 16 h / 19 h
Dimanche 6 h 30 / 13 h

Sou des écoles

Cette nouvelle année scolaire a commencé sur des chapeaux de roue. Suite au départ d’Audrey et de Céline (que nous remercions très chaleureusement pour leur investissement aux cours des dernières années), le bureau a été entièrement remanié. De nouveaux membres nous ont rejoints et nous leur souhaitons la bienvenue !

Nous avons proposé, le 17 septembre dernier, le spectacle « Même pas peur ! » de la Compagnie des Bulles et des Grains, suivi d’une paella géante. Le lendemain, le Kid’s Troc a rencontré, comme à son habitude, un très grand succès (le prochain est déjà programmé le 26 mars 2017).

Nouveauté cette année, nous avons fêté Halloween en présence d’un très grand nombre d’enfants et de parents. L’après-midi a été couronné de succès et le stand maquillage a été pris d’assaut. Les déguisements des petits et des grands étaient à la hauteur de l’événement !



Une partie de l’équipe du Sou, lors de la soirée d’Halloween

Autre nouveauté cette année, nous avons organisé, en partenariat avec Jeff de Bruges, une « opération chocolats de Noël ». Suite aux ventes plutôt encourageantes, une opération similaire sera organisée à l’occasion des fêtes de Pâques.

Comme chaque année, le Père Noël a rendu visite aux élèves de l’école et a distribué des cadeaux dans les classes, pour leur plus grand plaisir. L’après-midi, ils ont pu partager le goûter offert par le Sou des Ecoles.

Le vendredi 16 décembre, avant de partir en vacances, nous avons organisé un goûter de Noël, avec boissons chaudes offertes et vente de sablés et de roses des sables. Quelques manifestations sont déjà programmées pour 2017, donc à vos agendas !

Vendredi 20 janvier à 20 h 30 : concours de belote.

Samedi 21 janvier à 16 h : loto enfants (1 vélo, 1 cible, 1 arbalète Nerf...).

Samedi 21 janvier à 17 h : loto adultes (lave-vaisselle, aspirateur Dyson, robot pâtissier, moniteur téléviseur)... et de très nombreux autres lots.

Samedi 25 mars : après-midi conté et le soir, Monsieur Mo et Dame Zébulé.

Dimanche 26 mars : Kid's Troc.

Lundi 1er mai : vente de muguet et de plantes devant les commerces.

Samedi 1er Juillet : fête de l'école.

L'équipe, dynamique et toujours enthousiaste, vous attend donc nombreux. Nous comptons sur l'investissement de tous pour permettre à nos enfants de bénéficier encore longtemps de tout ce que l'on peut leur offrir grâce à ces manifestations.

Vous pouvez suivre notre actualité sur Facebook : [Sou Des Ecoles St-Sernin](#)

Vous pouvez aussi nous contacter par mail : lesoudesecoles@laposte.net

D'ici là, nous vous souhaitons à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année et une heureuse année 2017 !

Les membres du Sou des Ecoles - Myriam DEVES, Présidente

PHILGERIS
Résidences

La Bastide du Mont Vinobre

MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE

- Prestations de qualité
- Restauration traditionnelle à base de produits frais et locaux
- Salle de détente "Snoezelen"
- Possibilité de repas à domicile avec l'APMR

- VALIDES
- SEMI-VALIDES
- DÉPENDANTS

Service Alzheimer

90, rue des Ecoles - 07200 SAINT-SERNIN

TÉL : 04 75 89 96 40 - FAX : 04 75 89 96 41
Site : www.bastidedumontvinobre.com
Contact : b.vinobre@wanadoo.fr

01002592

A.S.P.T.T. Sud Ardèche

Tél. 04 75 93 48 48.

Mail : asppt.sударdeche@gmail.com

Site internet : <http://sударdeche.asppt.com/>

Secrétariat ouvert le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h.

ASPTT SUD ARDECHE, du sport pour tous

Le TAI JI QUAN

Issu des plus anciennes traditions chinoises, le Tai Ji Quan est à la fois une gymnastique de santé, une technique de relaxation et un art martial. Il s'effectue en mouvements lents, fluides et naturels qui détendent et renforcent le corps et l'esprit, améliorant notamment l'équilibre et la coordination ; il convient à tout le monde, quels que soient l'âge et les capacités physiques.

Le QI GONG

Art énergétique basé sur les principes de la médecine traditionnelle chinoise, le Qi Gong (littéralement, travail de l'énergie) a pour objectif de renforcer et d'assouplir le corps, d'améliorer les fonctions de l'organisme, participant ainsi à l'entretien de la santé.

Il favorise le calme, la concentration et l'équilibre, diminue les tensions, tant physiques qu'émotionnelles. La respiration (naturelle) se ralentit progressivement.

Sa pratique, constituée de mouvements lents et diversifiés, est accessible à tous (pas d'âge limite, pas de condition physique particulière, convient aussi aux femmes enceintes).

Des massages et automassages complètent cette mise en action de l'énergie.

Le mardi de 19 h 30 à 20 h 30 et le samedi de 9 h à 10 h.

Contact : Laurent TRINIDAD 06 28 34 00 16

**SELF DEFENSE (à partir de 15 ans) pour toutes et tous :
apprenez à vous défendre**

Les cours ont lieu le lundi et le jeudi de 20 h à 22 h.

Contact : Hervé MAISSON 06 29 97 76 79

JUDO (à partir de 5 ans1/2)

Judo poussins : mercredi 16 h/17 h et vendredi 17 h/18 h.

Judo cadets : mercredi 17 h/18 h et vendredi 18 h/19 h.

Judo adultes : mercredi 18 h/19 h.

*Contact : Christian PIGHI 07 79 49 31 27
ou Laetitia MARGUET 06 62 02 51 37*

KENJUTSU (ados adultes)

Mercredi et vendredi : 19h00/20h00. Samedi : 10h00/12h00

Contact : Francis TOULZA 07 68 67 09 24

YOGA (2 séances de découverte gratuites)

Le lundi de 17 h à 18 h 15 et de 18 h 30 à 19 h 45.

Le mardi de 17 h à 18 h 15 et de 18 h 30 à 19 h 45.

Le jeudi de 9 h à 10 h 15 et de 10 h 30 à 11 h 45.

Le mercredi et le vendredi de 10 h 15 à 11 h 30.

*Contact : Monique FAYOLLE 04 75 35 59 77
et 06 70 11 71 50 ou ASPTT*

PETANQUE (pour tout public en loisir ou en compétition)

La pétanque se pratique sur la place de la cave coopérative à Saint-Etienne-de-Fontbellon. Peut également avoir lieu à l'espace sportif (terrain couvert) à condition d'être titulaire d'une licence ou d'une carte de sociétaire.

Au national de pétanque des ASPTT à Dijon, le 15 mai 2016, l'équipe composée de Christian Ressayre, Gérard Blaye et Jean-François Imbert s'est inclinée en ¼ de finale.

Au Championnat des clubs féminins, l'entente ASPTT/LACHAPELLE est vice-championne d'Ardèche de 2^{ème} division et 1^{re} de leur poule.

Contact : Félix ALTOBELLI 06 82 60 99 74 ou ASPTT

SQUASH (ouvert à tous)

La salle est accessible de 8 h à 22 h tous les jours de la semaine.

Un tableau de réservation du cours est à votre disposition.

L'adhésion à l'ASPTT est obligatoire pour chaque joueur.

Jetons pour l'éclairage de la salle : 8 € ou 60 € les 10.

Contact : ASPTT

BALL TRAP (public adulte)

Les entraînements ont lieu à Lavilledieu.

**Contact : Jean-Paul RANCHON 04 75 93 59 38
ou ASPTT**

BADMINTON (loisir) pour ados (à partir de 15 ans) et adultes

2 séances de découverte gratuites (prêt de matériel).

Le lundi de 17 h 30 à 19 h 30.

Le mercredi de 17 h 30 à 19 h 30.

Le jeudi de 20 h 30 à 22 h 30.

**Contact : Noémie DUROCH 06 30 76 25 61
ou ASPTT**

**Le Président,
Christian RESSAYRE**

Pour l'aménagement de votre jardin

A.G. JARDINS

Création de jardins :
gazon, plantations, dallage, mur en pierres, arrosage automatique
entretien, taille, élagage

TRAVAUX MINI-PELLE
Petit terrassement, drain, arrachage, assainissement
Tracteur équipé pour les gazons, girobroyeur

DEVIS GRATUIT

Gérald ALLEGRE - 06 30 37 69 98
Les Lavandes n° 12 - 07200 Saint-Sernin



Elastic 2000 - F.F.E.P.M.M.

GYM

Elastic 2000 association affiliée EPMM, a repris ses activités à l'Espace « Michel Poudevigne » de Saint-Sernin, le 6 septembre 2016.

L'association vous propose :

Deux cours de GYM complémentaires l'un l'autre.

MARDI de 20 h à 21 h GYM TONIQUE (intervalle cardio - CAF - Renforcement musculaire - Step - Gros ballon - Gainage) avec **Marieke**.

MERCREDI de 20 h à 21 h GYM D'ENTRETIEN (musculature, raffermissement du corps - gainage - gros ballon - stretching) avec **Stéphanie**.

Le club est partenaire de la carte M RA (réduction de 30,00 €).



INFOS

Le 5 novembre 2016 au cours de l'assemblée générale de la fédération Sports pour tous, Isabelle Ollier a reçu la médaille d'honneur en bronze pour son investissement bénévole auprès du club depuis de nombreuses années.

Le 6 novembre 2016 a eu lieu notre premier **VIDE DRESSING** uniquement féminin, beaucoup d'exposants.

Le 13 décembre 2016 a eu lieu notre **REPAS DE NOËL** sous forme « d'auberge espagnole » en même temps que l'assemblée générale.

A VENIR / MATINEE SPORTIVE

Le 5 février 2017 de 9 h à 12 h 30 à Saint-Sernin à l'Espace « Michel Poudevigne », ouverte à tous.

Nous communiquerons le programme.

Nous remercions vivement nos adhérentes qui participent dans la bonne humeur à toutes ces activités.

Alors dans les bonnes résolutions de 2017, il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre, deux cours d'essai vous seront proposés.

***Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter :
Isabelle 06 99 01 45 29 ou Marieke au 06 04 47 12 68***

***Dans l'attente de vous rencontrer, le bureau et les deux animatrices
vous souhaitent un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année 2017.***

La Présidente Isabelle OLLIER



Réseau Folk



Réseau Folk est une association nouvellement implantée sur Saint-Sernin qui organise tous les jeudis soir un atelier de danse folk et traditionnelles de 20 h 30 à 22 h 30, au Centre Culturel à côté de la Mairie de Saint-Sernin.



Sa vocation pousse aussi notre association à organiser régulièrement des bals à l'Espace « Michel Poudevigne ». Le prochain bal avec le groupe occitan « Cabre e Can » aura lieu le samedi 28 janvier 2017.

Dans une ambiance conviviale, vous pouvez débiter ou vous perfectionner en dansant sur des musiques venues de toute la France et du Monde : danses bretonnes, gavottes, scottish, mazurkas, bourrées et bien d'autres encore sont au programme hebdomadaire de Réseau Folk. **Des ateliers avec des musiciens sont régulièrement mis en place.**

Cette année, Réseau folk a participé au Forum des Associations de Saint-Sernin et a pu ainsi animer 2 démonstrations et faire participer le public. Un grand merci à la municipalité pour leur invitation.

***Vous pouvez prendre contact avec nous
au 04 75 35 38 23 / 06 87 11 24 44
ou par mail reseaufolk@sfr.fr
ou sur le site <http://reseaufolk.e-monsite.com>***

Au plaisir de se rencontrer...

*Association
Loi 1901
Déclarée
en préfecture
sous le
N° W072001573*

***Siège Social :
Mairie
15, chemin
de l'Ardèche
07200 ST-SERNIN***

***Tél. Présidente :
04 75 35 38 23
Martine MIRIOT***

***Mail :
reseaufolk@sfr.fr***

Alcool Assistance Ardèche



AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES
EN REFLEXION OU EN DIFFICULTE AVEC L'ALCOOL
ET LEURS ENTOURAGES

SENSIBILISATION AU RISQUE

Département Ardèche

Tél. 06 19 78 69 31



Alcool Assistance Ardèche est une Association Reconnue de Santé Publique financée essentiellement par l'Agence Régionale de Santé, et les municipalités avoisinantes et le Conseil Général.

Son but est d'aider les personnes en réflexion ou en difficulté avec l'alcool et autres produits psychotropes ainsi que leur entourage.

C'est pourquoi Alcool Assistance met à votre disposition un point écoute au 06 19 78 69 31 5 jours sur 7 de 9 h à 18 h.

Un groupe de paroles se tient également tous les lundis de 16 h 30 à 18 h 30 à la salle 206 au Centre le Bournot à Aubenas et tous les mardis au Centre d'accueil des Vans de 16 h à 18 h.

Des rendez-vous individuels peuvent être organisés en nous appelant. Ne restez pas seul face à ces problématiques d'addiction, des solutions existent. Un autre volet de notre action consiste à organiser des actions multiples de prévention : sécurité routière au Rallye de l'Ardèche ; interventions en milieu festif mais aussi en milieu scolaire.

*Une adresse mail est disponible également pour toute information ou prise de contact : **mail : alcoholassist07@sfr.fr***

Le bureau Alcool Assistance Ardèche

MOUVEMENT D'ENTRAIDE ET D'ACTION SOCIALE

Siège social : Centre le BOURNOT - BP 207 - 07204 AUBENAS CEDEX - Tél. 06 19 78 69 31
N° SIRET 477 498 034 00016 - Activité APE 913E - N° Déclaration en Préfecture : W072001577

E.mail : alcoholassist07@sfr.fr

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique - J.O. du 11 mai 1966

Site Internet : www.alcoholassistance.net

Les Pieds de Vinobre

Association de randonnée pédestre de SAINT-SERNIN

Depuis 20 ans les bénévoles de l'association « **Les Pieds de Vinobre** », proposent chaque semaine des randonnées sur des voies ancestrales ou mythiques, dénichent des sentiers attractifs qui invitent à la découverte de sites naturels d'exception. Nos randonnées s'inscrivent à la croisée des chemins de la culture, du sport, de l'art et de la nature.

Nous vous proposons, chaque semaine :

Lundi : marche nordique ou marche rapide de 9 h à 10 h, 6 à 7 km.

Mardi : randonnée l'après-midi, 7 à 10 km environ, 2 h 30 à 3 h de marche.

Mercredi : randonnée toute la journée, 12 à 20 km environ, 5 à 7 h de marche.

Et aussi des samedis après-midi et des dimanches.



*Un programme
est disponible en mairie.*

Renseignements : 04 75 93 36 40

**Lucette HOFMANN,
Co-présidente de l'association**

Tennis Club de St-Sernin

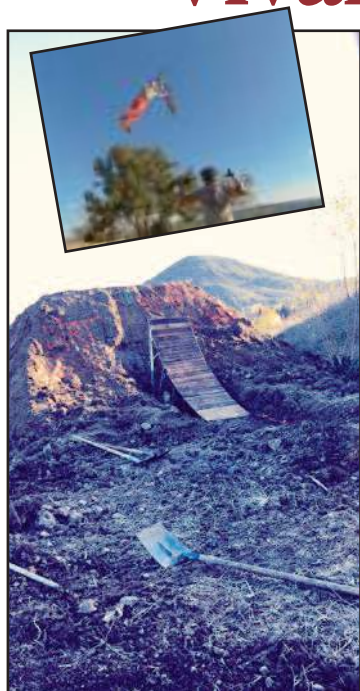
En 2016, le Club a organisé son premier tournoi sénior, 110 joueurs et joueuses des clubs de la région y ont participé. Il s'est terminé le dimanche 2 juillet. En finale fille Julien Doriane gagne Rossi Lisa et chez les hommes, Gravier Cédric gagne Gravier Brice.

En septembre, l'école de tennis a repris son activité. Les cours sont donnés par Ryder Caroline. Le nombre de licenciés est stable. Le 17 décembre, le Père Noël nous a rendu une visite au Club, avec des surprises pour les jeunes.

Le 26 février 2017, le Tennis Club organise son loto. ***Le Club vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2017. Pour tous renseignements, contacter le président Franck Julien au 04 75 93 48 43 ou 07 81 15 24 25.***

Le Président, Franck JULIEN

Vivarais Ard Bike 07



Salut à tous !

De nouveaux modules sont en construction, un bac à mousse et une « bosse à figure » (réception molle pour éviter les blessures) pour permettre d'apprendre et de perfectionner des figures en toute sécurité ; la ligne « kids » va se munir de nouvelles bosses, la ligne « pro » va être remise en état et élargie.

Les jeunes free-styleur de Saint-Sernin proposent des démonstrations lors de différents événements locaux. On rappelle que le site de Vals-les-Bains est accessible aux adhérents. Et aussi que le terrain est interdit aux véhicules motorisés, merci de respecter notre travail.

Contacts :

Fabien THEOULE 06 48 05 52 29

Patrick MAZON 06 07 30 33 59

Jean-Michel PONS 06 80 57 57 89

A bientôt sur vos vélos...

Mini Auto Club du Bas-Vivarais



L'année 2016 s'achève, elle marque le renouveau du MACBV avec une augmentation significative du nombre d'adhérents.

Les travaux de rénovation de notre piste ont mobilisé la majorité des membres du Club.

Mais ces travaux n'ont rien de définitif car la piste est soumise à de fortes sollicitations dues tout simplement au passage des voitures ainsi qu'aux aléas météorologiques (pluie, gel, sécheresse...) et au passage de sangliers !

Ces travaux représentent l'essentiel de nos dépenses.

Nous remercions le SIDOMSA d'avoir accepté de prendre dans le container de la déchetterie les centaines de vieux pneus que nous avons accumulés sur notre piste.

Le Club s'adresse toujours à deux types de pratiquants :

- **le loisir, pour les adhérents qui veulent simplement rouler sur la piste du club ;**
- **la compétition, les adhérents participent à des courses officielles organisées par la FFVRC.**



Grand prix de Montpellier 2016, Charmes cup 2016, courses de ligue (Charmes sur Rhône, Montélimar, Lyon, Alès, Apt, Montpellier).

Pour toutes les personnes qui veulent en savoir plus sur la pratique du tout-terrain échelle 1/8, nous vous invitons à assister aux entraînements qui se déroulent sur notre circuit à Saint-Sernin. Vous y serez bien accueillis et vous pourrez vous informer en détail sur notre loisir qui souvent est une passion. **Le circuit est ouvert les après-midi du lundi, du mercredi, du samedi et du dimanche.**

Pour suivre la vie du Club, vous pouvez nous rejoindre sur notre page Facebook : [Macbv Saint-Sernin](#).

Association Récré'Art

L'association RECRE'ART a repris ses activités le 13 septembre et 7 nouvelles élèves sont venues grossir le groupe, déjà bien important.

Un vrai bonheur de partage et de convivialité, 3 fois par semaine pour les ateliers peinture, ou ateliers créatifs.



Le 13 décembre le goûter de Noël a permis de réunir l'ensemble des élèves pour déguster les douceurs de l'hiver, en attendant de se retrouver l'an prochain.

Je souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année, à partager avec vos proches et tous ceux que vous aimez.

**La Présidente Mary DARTIGUELONGUE - Tél. 09 60 51 51 83
Courriel : mary.34980@orange.fr**

A.C.C.A. de St-Sernin

Association Communale de Chasse Agréée

ACCA (association communale de chasse agréée), nous chassons maintenant avec Saint-Etienne-de-Fontbellon et Fons, nous faisons partie d'une AICA, (association inter-communale de chasse agréée), dont c'est la première année de fonctionnement. Sa parution dans le *Journal Officiel* date du 25 septembre 2015 et l'arrêté préfectoral relatif à son agrément comme association intercommunale intitulée AICA DE VALCROZE, du 11 mars 2016.

L'association de ces trois communes, nous permet d'avoir un territoire de chasse plus important et nous avons une très bonne entente entre chasseurs.

La saison a bien débuté, beaucoup de petits gibiers grâce aux efforts des chasseurs pour favoriser le repeuplement (construction de garennes, points d'eau et agrainoirs pour les perdrix et les faisans). Le grand gibier aussi est bien présent, 20 sangliers à mi-saison et quelques chevreuils et renards. **Pour l'instant, le record est détenu par Sasha Pallarès avec son magnifique sanglier de 99 kg. C'est encore lui, la saison dernière, qui avait tué le plus gros, un solitaire de 106 kg après une longue journée de chasse à traquer la bête noire au milieu des fourrés.**



L'entente que nous avons avec les autres usagers de la nature est toujours très cordiale et il est très agréable de se rencontrer au détour d'un chemin. Les panneaux installés par les chasseurs (battue en cours), ne sont là que pour signaler une battue, en aucun cas ils interdisent le passage. Les chasseurs prudents et responsables de leurs actes, ont toute ma confiance. N'hésitez pas à contacter la mairie ou le président Denis Pallarès, nous sommes là pour répondre à tous les problèmes qui dépendent de la chasse.

Notre loto du 4 décembre 2016, fut une réussite, les lots mis en jeu par les chasseurs étaient de qualité, merci à tous ces joueurs très sympathiques. Merci à tous les bénévoles qui ont fourni une aide très précieuse, un grand merci à nos épouses et amies pour tous ces délicieux gâteaux et crêpes très appréciés, merci à Serge sonneur de cor de chasse pour son interprétation, merci à la municipalité pour la salle, merci aux employés communaux et aux secrétaires de mairie que l'on sollicite très souvent.



Noël approche, nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes fêtes et une très Bonne Année 2017.

Le Président, Denis PALLARES

La Perle d'Argent

21 juillet : comme chaque année, le Club s'est réuni au « Restaurant de la Gare » autour d'un bon repas servi dans la bonne humeur. Le soleil étant présent, l'après-midi a été propice pour les jeux de société et papotages bien à l'ombre sous les arbres. La restauratrice toujours prévenante nous a laissé de quoi boire.

15 septembre : c'est la rentrée du Club, deux nouvelles adhérentes nous ont rejoints.

6 octobre : nous avons participé à l'opération « Brioches » de l'ADAPEI pour notre goûter.



15 décembre : notre repas de Noël a eu lieu au Restaurant « Le Pélican » à Lanas.

Les adhérents, les membres du bureau et moi-même remercions Monsieur le Maire, le secrétariat et les employés municipaux pour leur aide à la bonne marche du Club. Nous invitons les jeunes retraités à venir nous rejoindre, l'ambiance est bonne, ils seront les bienvenus.

***Nous vous souhaitons de bonne fêtes de fin d'année.
La rentrée se fera le 5 janvier 2017.***

Nous voudrions rendre hommage à Marguerite Barruel qui vient de nous quitter. Elle fut l'une des pionnières du « Club de l'Age d'Or », toujours présente, dévouée, souriante. Nous voulons saluer ici son courage, sa gentillesse et sa générosité. Elle laissera un bon souvenir à tous ceux et celles qui l'ont cotoyée. Merci Marguerite.

France Acouphènes

Depuis le 7 septembre, les séances de sophrologie animées par Nathalie Maccazzola ont repris à la salle culturelle. Rappelons qu'elles ne sont pas réservées aux personnes atteintes de troubles affectant l'oreille mais ouvertes à toute personne intéressée par la détente et le contrôle de ses émotions, qu'elle souffre ou non d'une autre pathologie.

La seule condition à remplir pour participer à ces séances est d'adhérer à l'association, afin d'être assuré. Elles ont lieu cette année, le mercredi matin de 9h à 11h30 pour ceux qui pratiquent depuis plusieurs années et le jeudi aux mêmes horaires, pour les débutants. **Pour toute information complémentaire, prière de contacter les responsables de l'antenne ardéchoise par mail (cf. plus bas) ou en téléphonant au 06 87 06 26 39.**

Un groupe de paroles s'est réuni le lundi 10 octobre à 18 h. Nous étions six personnes à y participer dont deux étaient très gênées l'une par des acouphènes et l'autre par des crises de Menière. Chaque personne présente a parlé de son expérience, les personnes ayant appris à gérer leurs symptômes décrivant les moyens qu'ils ont utilisés et/ou utilisent encore pour améliorer leur qualité de vie.



Deux réunions sont déjà prévues pour 2017. Le **samedi 11 février à 15 h**, une **réunion d'adhérents** se tiendra à la salle culturelle. Roselyne Nicolas, présidente nationale de l'association, présentera les divers objectifs, les actions et fonctions à l'échelle locale et nationale de France Acouphènes, notamment dans la promotion des équipes pluridisciplinaires de prise en charge ainsi qu'au sein du C.N.C.P.H. (Comité National Consultatif des Personnes Handicapées) pour améliorer la reconnaissance de nos pathologies de même que leur prise en charge qualitative et financière par les divers professionnels de santé.

Le **samedi 18 mars à 15 h**, nous accueillerons Arnaud Norena pour une conférence faisant le point sur les acouphènes et leurs traitements. Titulaire du premier Doctorat de Neurosciences consacré aux acouphènes et à l'hyperacousie, il a ensuite travaillé au Canada, à Lyon, puis à Marseille où il dirige maintenant une équipe de recherches CNRS. Il vient d'obtenir, pour l'excellence de ses travaux de recherche et leurs impacts dans les sciences de l'audition, le Prix Emergence scientifique de la Fondation Agir Pour l'Audition, doté d'un jury scientifique international.

*En attendant, bonnes fêtes de fin d'année à tous
et très Bonne Année 2017 !*

*Sylviane CHERY-CROZE et Bernard DE CHANAILEILLES
contacts.ardeche@france-acouphenes.org*



/// Ze Frip /// Ze prix /// Ze qualité ///

**Vêtements neufs & occasion
HOMME - FEMME - ENFANT**

**Du mardi au samedi
11h-19h sans interruption**

**4 chemin de l'Ardeche - 07200 ST SERNIN
www.zefrip.fr - Mail : zefrip@gmail.com
Tél. 04 75 93 95 71 - Facebook : Ze Frip**

ZeFrip

Map labels: Uzer, Joyeuse, St Etienne de Fontbellon Aubenas, ST SERNIN, Mairie, Vignas, Romsas, Vallon.

pannic.fr - 04 75 35 35 22

La F.N.A.T.H.

ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE



fnath.org



**Une association d'utilité publique
au cœur de l'action.**

**Créée en 1921, la FNATH, association
des accidentés de la vie, défend,
via un important réseau d'experts juridiques
et médicaux, le droit des victimes d'accidents du travail
ou de maladies professionnelles.**

Dans un esprit de solidarité, elle soutient les personnes accidentées, malades, invalides ou handicapées et leur apporte réconfort et assistance grâce à de nombreux services.

Fortement impliquée dans le domaine du handicap, elle développe des campagnes de prévention et intervient dans les entreprises pour former et sensibiliser les salariés sur la santé au travail.

Indépendante de tous pouvoirs publics, la FNATH lutte au quotidien pour que ses adhérents soient reconnus et traités en citoyens à part entière.

La Présidente de section, Yvette VANSANTEN

**Une triple action auprès des accidentés de la vie :
ACCUEILLIR CONSEILLER DEFENDRE**



***Vous avez
une question ?***

Contactez-nous !

***FNATH
section AUBENAS
et ses environs
04 75 39 89 82
ou 06 80 46 85 02***

Yvette VANSANTEN - www.fnath26-07.org

Association O.U.E.P.

Nouvelle association à Saint-Sernin : « OUEP » !

Késako ? O.U.E.P. comme Oser Un Événement Particulier.

Cela ne vous en dit guère plus ?

Depuis plus d'un an, **Monsieur MO** tricoteur de mots et **Dam'Zébule** clown rarement à ses crochets, unissent leurs talents pour proposer représentations et spectacles divers (même au printemps et sans que ça arrive à satiété monotone !)



Afin de soutenir ce duo original et prometteur dans ses projets, l'Association **O.U.E.P.** a donc vu le jour en juillet 2016 avec pour objet de :

**Promouvoir et développer leurs propositions artistiques
auprès de tout public et dans différents lieux.**

Vous voulez vraiment en savoir davantage ?

A vos Agendas : l'Association **O.U.E.P.** vous annonce « **L'Impromptu Théâtre** » à salle culturelle de Saint-Sernin **le samedi 28 janvier 2017** en soirée... avec Carré de Femmes, une comédie de Claude Mercadié !

Rendez vous sur le site O.U.E.P. :
<http://ouep90.wixsite.com/evenementparticulier>

Adresse O.U.E.P. : ouep@orange.fr

Adresse : damzebule.monsieurmo@gmail.com

En route pour l'Ardéchoise 2017

Les cyclistes traverseront notre village le jeudi 15 et le vendredi 16 juin 2017.

Les bénévoles se sont réunis le vendredi 25 novembre autour d'un apéritif pour préparer la nouvelle édition et se remémorer de bons souvenirs grâce à une projection de photos.

Cette année, la fête des bénévoles a eu lieu à Alba-la-Romaine le samedi 27 août. Des visites culturelles et des activités sportives ont été proposées, la journée s'est terminée autour d'un repas et d'une soirée dansante offerts par l'organisation. Lors de la remise du palmarès des communes pour leurs animations, quelques chiffres ont été donnés concernant cette Ardéchoise 2016 avec son quart de siècle d'existence : un record de participation avec ces 16 768 cyclistes et une reconnaissance particulière aux 8 752 bénévoles qui sont la force créative de cette manifestation. L'animation et l'accueil réservés aux cyclistes à Saint-Sernin, ont une nouvelle fois surpris les représentants du jury, nous avons reçu la « Palme d'Or », gratifiée d'un chèque de 550 €. Cette somme sera réinvestie dans l'animation 2017. **Merci à tous les bénévoles pour cette réussite.**





La Région a également offert le samedi 5 novembre, une visite de la reconstitution de la grotte Chauvet aux bénévoles qui le désiraient. Ils ont pu découvrir cet espace et apprécier les compétences de la guide.

Pour tous ceux qui souhaitent venir nous rejoindre autour de cette manifestation, faites le savoir auprès du secrétariat de mairie. C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons.



*Je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année,
tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.*

Annick NOUGIER

Paroisse St-Benoît d'Aubenas



QUELQUES INVITATIONS

Noël pour tous. Cette année encore, vous êtes invités à vivre le Repas de Noël en toute simplicité. Le **dimanche 25 décembre à midi**, au Foyer Saint-Laurent rejoignez-nous avec ce que vous souhaitez partager, votre « spécialité culinaire », quelques cotillons, des petits objets-cadeaux ou encore les mains vides et un cœur plein de joie ! Nous nous retrouverons à midi. Il est inutile de réserver et tout le monde est le bienvenu... Faites le savoir autour de vous !

Une équipe de paroissiens

Samedi 31 décembre. En vue de lutter contre l'isolement des femmes, qui est le projet A.C.F. (Action Catholique des Femmes) de l'année 2017, les équipes Sud-Ardèche organisent un réveillon solidaire au « Carrefour Saint-Régis » (ancienne chapelle du couvent Saint-Régis, rue Pargoire) pour les femmes seules, isolées. S'inscrire entre le 10 et le 15 décembre.

Renseignements au 09 67 19 29 80 ou 04 75 94 68 43

Fondation de l'Institut des Frères Maristes : 200 ans !

Le 2 janvier 1817, Marcellin Champagnat accueillait deux jeunes, dans une petite maison qu'il avait louée et restaurée à La Valla en Gier sur les pentes du Mont Pilat. C'était la première communauté des Petits Frères de Marie, les Frères Maristes présents dans 80 pays. Le 2 janvier 2017, ce bicentenaire sera célébré à La Valla et à N.-D. de l'Hermitage, la maison de famille Mariste construite par Marcellin et ses premiers disciples.

Mais le **vendredi 6 janvier**, à l'Immaculée, nous rendrons grâce pour l'œuvre Mariste à Aubenas et dans sa région :

- à 17 h 30 : dévoilement de la plaque commémorative de ce bicentenaire et temps de prière devant la statue de saint Marcellin ;
- à 18 h : dans la grande chapelle de l'Immaculée, messe d'action de grâce présidée par M^{gr} Jean-Louis Balsa avec la présence du Provincial des Frères Maristes ;
- à l'issue de la messe, verre de l'amitié autour de la galette des rois.

Dimanche 29 janvier 2017 : repas paroissial à Saint-Etienne-de-Fontbellon.

Du 3 au 5 février 2017 : visite Pastorale à Aubenas de notre Évêque, M^{gr} Jean-Louis Balsa, qui a programmé une visite pastorale de toutes les paroisses du diocèse.

Dimanche 26 mars 2017 : loto paroissial à l'Espace Deydier à Ucel.

Michel MARTIN

Etat-Civil

DU 1^{ER} JUIN 2016 AU 30 NOVEMBRE 2016

NAISSANCES

NIVON Pierre-Lucas – 12 juin à AUBENAS

BONNAUD Inaya – 23 juin à AUBENAS

ARZALIER Louise – 1^{er} juillet à AUBENAS

AURANGE Lya – 12 août à AUBENAS

LAPLACE Axel – 21 octobre à AUBENAS

ABBASSI Aydane – 27 octobre à AUBENAS

GUILLET Loïs – 28 octobre à AUBENAS

RODRIGUES Timoté – 18 novembre à AUBENAS

MARIAGES

ESCUDERO Adrien et BONIDAN Amandine – 4 juin

POLETTI Manuel et COUSIN Sophie – 16 juillet

DEBONNAIRE Romain et POINSIGNON Aude – 27 août

BEYLIER Etienne et ZHOU Yuling – 13 novembre

DÉCÈS

SIGAUD Fernande – 24 juin à AUBENAS

LOZ DE COATGOURHANT Luc – 28 juin à SAINT-SERNIN (maison de retraite)

POTIER Marcelle – 10 juillet à SAINT-SERNIN

SAMPE Jacqueline – 13 août à SAINT-SERNIN (maison de retraite)

BONNEAUD Marie-Louise – 13 août à AUBENAS

JAVELAS Robert – 9 septembre à SAINT-SERNIN (maison de retraite)

MARNAS Elie – 16 septembre à AUBENAS

ALLEMAND Jean-Firmin – 1^{er} octobre à SAINT-SERNIN

GRAND Aimée – 22 octobre à SAINT-SERNIN (maison de retraite)

DARDILLAC Georgette – 31 octobre à SAINT-SERNIN (maison de retraite)

BAEZA Didier – 20 novembre à SAINT-SERNIN

BARRUEL Marguerite – 22 novembre à VILLENEUVE-DE-BERG

Au quotidien

Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Présence du Maire : tous les jours sur rendez-vous.

Tél. 04 75 35 03 10 - Fax 04 75 93 40 28

Courriel : ma-serni@inforoutes.fr - Site : saint-sernin.fr

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

– Lundi, de 16 h 30 à 17 h 30

– Mardi, de 9 h 30 à 10 h 30

– Mercredi, scolaires

– Jeudi, de 16 h 45 à 17 h 45

– Vendredi, de 15 h 30 à 18 h 30

– Samedi, de 10 h à 12 h

• ***Vacances scolaires***

– Mardi, de 9 h 30 à 11 h 30

– Vendredi, de 16 h 30 à 18 h 30

S.I.A.E. Saint-Etienne-de-Fontbellon/Saint-Sernin

185, place du Village

• ***Bureau : 04 75 89 11 80***

• ***Astreintes : 06 27 04 77 25***

Relais Poste

Au commerce multi-services VIVAL.

Ramassage des Ordures Ménagères

TOUS LES VENDREDIS (de SEPTEMBRE à JUIN).

Collecte des emballages secs (poubelles jaunes)

Les **JEUDIS MATIN**, uniquement les semaines paires.

« Points recyclage » verres, papiers, journaux, magazines, piles

- Parking Espace Commercial (Chemin de l'Ardèche)
- Chemin du Mas de Géala
- Chemin du Champel

DECHETTERIE SIDOMSA à SAINT-ETIENNE DE FONTBELLON

500 chemin de la Ribeyrasse – Tél. 04 75 94 33 57

Horaires d'ouverture du lundi au samedi :

de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 15

Informations diverses

Nouveau code - Service national

(Loi du 28 octobre 1997 : nouveau service national universel pour tous les français).

Les 3 étapes du parcours de citoyenneté :

1. Enseignement de défense :

En classe de troisième, information sur le caractère obligatoire du recensement.

En classe de Première dans le cadre du programme d'éducation civique, juridique et sociale consacré à la citoyenneté débats sur la défense.

2. Le recensement :

Il est obligatoire pour tous les jeunes français et françaises. Ils doivent se présenter à la Mairie de leur domicile entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent.

La Mairie leur délivre une attestation de recensement qui est obligatoire pour s'inscrire à un concours ou à un examen ou pour la conduite accompagnée.

3. La journée d'appel de préparation à la défense :

Elle a un caractère obligatoire et universel. Elle a pour objectifs de sensibiliser les jeunes au devoir de mémoire, de les informer sur les enjeux et l'organisation de la défense, de présenter les métiers de la Défense civils et militaires et d'orienter les jeunes en difficulté vers les missions d'insertion.

Un certificat de participation est remis au jeune à l'issue de la journée : il lui servira pour s'inscrire à un examen et au permis de conduire.

Les journées d'appel à la défense se déroulent tout au long de l'année scolaire. Elles se déroulent désormais à AUBENAS – 10, rue Georges Couderc.

Inscription sur les listes électorales

Plusieurs conditions doivent être réunies :

1. Conditions liées à la qualité d'électeur :

La majorité : être âgé de 18 ans révolus à la date de clôture des listes soit le 28 février 2018.

Les jeunes atteignant leur majorité sont inscrits d'office sur les listes (informations transmises à la mairie par l'INSEE). Ils seront avertis par courrier et invités à vérifier leur date, lieu de naissance et adresse.

La nationalité : être de nationalité française.

La capacité électorale : jouir de ses droits civiques.

2. Conditions liées à l'attache de la commune :

Avoir son domicile sur la commune ou y avoir une résidence effective de 6 mois au 28 février 2018 ou posséder la qualité de contribuable depuis 5 années sans interruption.

Pièces à fournir :

Pièce d'identité en cours de validité.

Justificatif de domicile (facture EDF, eau, Taxe d'Habitation...).

Délai :

Jusqu'au 31 décembre 2017 dernier délai aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Précisions complémentaires :

LES CITOYENS EUROPEENS : peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires uniquement pour les élections municipales et/ou européennes et ce jusqu'au 31 décembre 2017.

***Pour les prochaines élections, deux bureaux de vote
seront organisés sur la commune conformément
aux directives ministérielles
et au nombre d'habitants :***

Bureau n° 1 : salle de réunion de la Mairie

Bureau n° 2 : Centre Culturel

***De nouvelles cartes électorales
seront établies courant mars 2017
sur lesquelles le bureau de vote
sera indiqué.***

Appel au Civisme

Rappel des exigences du tri sélectif

C'est le SIDOMSA qui fixe les objets à mettre dans la poubelle dite "jaune" et que rappelle la liste ci-dessous :

– **plastique** : *bouteilles d'eau et soda, flacons de produits ménagers ou de toilettes, cubitainers, ...*

– **métal** : *boites de conserve, de boisson, aérosols et barquettes, ...*

– **cartonnette et brique** : *briques alimentaires, boites et suremballages carton, ...*



IL NE FAUT PAS JETER : • *sacs et films plastiques,*
• *polystyrène,*
• *emballages salis ou contenant des restes.*

On tient à souligner qu'il est IMPERATIF de suivre STRICTEMENT ces règles.

Tous les objets placés dans la poubelle jaune qui ne correspondent pas aux critères établis sont à nouveau repris et renvoyés dans les déchets courants.

Cette opération est lourde et coûteuse. On demande à chacun de se conformer strictement aux critères de la sélection des déchets.

En cas de doute, mettre tout objet dans la poubelle des ordures ménagères.

Seule une conduite citoyenne permettra d'assurer dans les meilleures conditions matérielles et financières, le traitement et le recyclage des déchets.

Pour les rapports de « bon voisinage »

Le Maire et les élus demandent à tous les habitants de ne pas nuire à leurs voisins par des activités trop bruyantes, en particulier aux heures de repos.

Les activités bruyantes liées à l'utilisation des machines doivent se faire aux moments de la journée les plus adaptés.

Le Maire et les élus demandent avec insistance à tous les habitants concernés, d'assurer une surveillance stricte de leurs chiens et de tout mettre en œuvre pour empêcher les aboiements notamment la nuit.

Nous demandons aussi d'être vigilants afin que nos « amis chiens » ne salissent pas les propriétés de vos voisins.

Des plaintes se multiplient pour ces nuisances inacceptables.

Le Maire et les élus rappellent la stricte interdiction de stationner devant et autour du monument aux morts lors des cérémonies de commémoration.



EXTRAIT

Arrêté préfectoral n° 2004-334-22 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de l'Ardèche.

PROPRIETES PRIVEES

Article 8 :

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Article 9 :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, machines, instruments qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

Ces activités ou travaux ne sont autorisés en zones agglomérées ou péri-urbaines qu'aux horaires suivants :

Du lundi au samedi : de 8h à 20h.

Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Article 11 :

Les propriétaires ou utilisateurs de piscines sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations en fonctionnement ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains.

Moustique Tigre

Par l'arrêté interministériel en date du 31 janvier 2013, le Département de l'Ardèche a été classé au niveau 1 du plan national anti-dissémination de la Dengue et du Chikungunya. Ce plan comporte 6 niveaux allant de 0 (absence du moustique *Aedes albopictus*, plus communément appelé moustique tigre et vecteur potentiel des virus du Zika et du Chikungunya) à 6 (épidémie élargie).

Le classement en niveau 1 a eu pour conséquence pour le Préfet de demander au Conseil Départemental de l'Ardèche d'exercer sa compétence de lutte contre les moustiques selon les termes de la loi n° 64-1246 du 16 décembre 1964 modifiée.

Le Département est donc tenu de mettre en œuvre les mesures prescrites par l'Etat :

- mettre en œuvre un suivi entomologique pour le recensement de la présence du moustique tigre et de son développement ;
- mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de formation ;
- réaliser des opérations de lutte anti-dissémination sur les territoires colonisés par le moustique ;
- réaliser des opérations de lutte anti-vectorielles autour des cas suspects importés ou autochtones confirmés de Zika, de Dengue et de Chikungunya signalés par l'Agence Régionale de la Santé.

Pour la mise en œuvre de ces actions, le Département a désigné comme opérateur l'Entente Interdépartemental Rhône-Alpes pour la Démoustication (EIRAD) et met en place un réseau de référents communaux dédiés à la lutte contre cet insecte. Il invite le Conseil Municipal à nommer un référent communal, qui aura pour mission de contribuer à la mobilisation des administrés dans la lutte contre le moustique tigre.

***Le Conseil Municipal a décidé de nommer
Maryvonne Dartiguelongue, conseillère municipale
et Dominique Dehaies, agent communal,
en qualité de référents communaux dans le programme
de lutte contre le moustique tigre.***







Photos : Simon BUGNON

*Les enfants élus du Conseil Municipal
ont dit le poème de l'espoir
et de la Paix lors de la Commémoration
du 11 Novembre.*

Poème

*Cela ferait une bien belle histoire
L'histoire des enfants de l'espoir
Qui disent non à la guerre
Non à la mort non à la misère*

*Cela ferait une si belle histoire
Qu'on la raconterait le soir
En écoutant la chanson de l'amitié
Cela ferait une très belle histoire*

*Qu'on se raconterait en riant
En dansant en chantant
Vraiment ce serait une belle histoire
Une si belle histoire*

Jacques THOMASSAINT

